



## Travaux dans votre logement : optimisez le coût fiscal !

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 28/02/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 28/02/2019

Vous devez effectuer des travaux de rénovation dans votre maison ou votre appartement. Au-delà du coût des travaux, sachez que vous disposez de deux leviers fiscaux qui vous permettront d'optimiser la charge financière de ces travaux : la TVA et votre impôt sur le revenu. Pourquoi et comment ?

### Travaux dans les logements : une TVA « réduite »...

**Logements « anciens »** Dès lors que votre logement est achevé depuis plus de 2 ans (qu'il s'agisse de votre résidence principale, d'une résidence secondaire ou d'un logement mis en location), certains travaux pourront bénéficier du taux réduit de TVA, différent selon la nature exacte des travaux.

**Quel(s) taux pour quels travaux ?...**

{ABONNEZ-VOUS}

### Travaux dans les logements : un crédit d'impôt...

**Pour certains travaux...** La réalisation de travaux dans votre logement peut vous procurer un avantage fiscal qui prend la forme d'un crédit d'impôt sur le revenu.

**... liés à la performance énergétique du logement...**

{ABONNEZ-VOUS}